



United Nations  
Peacekeeping  
[un.org/peacekeeping](http://un.org/peacekeeping)

# Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : Prévenir et combattre la violence sexuelle liée aux conflits

Résumé des activités et bonnes pratiques de 2021







© MINUSCA Au nord-ouest de la République centrafricaine, des observatrices militaires échangent avec les commerçants du marché local à propos de la situation en matière de sécurité.

« Je suis morte et je suis revenue à la vie, je n'ai pas pardonné, et je ne veux pas pardonner ; maintenant, tout ce que je veux, c'est que la justice soit rendue. »

Personne survivante de VSLC sous couvert d'anonymat



Lisez les récits de personnes survivantes de VSLC dans le livre numérique « In Their Own Words » [« Avec leurs propres mots » ] publié par les Nations Unies en 2021 ([cliquez ici](#))



Ce rapport présente **17 comptes-rendus** d'activité faisant état des progrès accomplis par les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (ONU) pour prévenir et lutter contre la **violence sexuelle liée aux conflits (VSLC)** en 2021, afin d'identifier et de partager les bonnes pratiques. Ces comptes-rendus sont présentés en fonction des **cinq objectifs prioritaires** exposés dans la *Politique Prévenir et combattre la violence sexuelle liée aux conflits dans le cadre des missions des Nations Unies* (2019).

## SOMMAIRE

- 4 Qu'est-ce que la violence sexuelle liée aux conflits?
- 4 Aperçu des tendances des VSLC en 2021 dans les contextes d'opérations de maintien de la paix
- 5 Objectif 1 – Prévention et protection des personnes exposées au risque de VSLC
- 10 Objectif 2 - Mettre fin à l'impunité en cas de VSLC
- 13 Objectif 3 - Sensibilisation à la VSLC et condamnation de ce type de violence
- 16 Objectif 4 - Renforcer les capacités des acteurs nationaux à lutter efficacement contre la VSLC
- 19 Objectif 5 - Autonomisation des personnes survivantes de VSLC
- 21 La voie à suivre



D'en haut à gauche en bas à droite : des femmes et des filles de Paoua en République centrafricaine assistent à une séance de sensibilisation à la violence sexuelle liée aux conflits et aux violations graves des droits des enfants (Photo MINUSCA) Atelier de validation du nouveau plan d'action relatifs aux violences sexuelles liées aux conflits adopté par les autorités maliennes en octobre 2021 (Photo MINUSCA) la Police de la MINUSMA patrouille dans la ville de Ménaka au Mali, en juin 2021 (Photo MINUSCA) Séance de sensibilisation de 100 femmes, filles et jeunes mères aux mariages précoces et forcés et à la protection des mineurs, dans les locaux d'un commissariat de police de Juba (© MINUSCA).



## Qu'est-ce que la violence sexuelle liée aux conflits?

La violence sexuelle liée aux conflits (VSLC) est une violence sexuelle directement ou indirectement liée à un conflit. Elle prend la forme du viol, de l'esclavage sexuel, du mariage forcé, de la prostitution forcée, de la grossesse forcée et d'autres crimes de gravité comparable. Bien que les femmes et les filles soient touchées de façon disproportionnée, les hommes et les garçons sont aussi des personnes victimes/survivantes. La VSLC fait souvent office de tactique de guerre et de terreur pour les parties au conflit et les auteurs des faits qui profitent de l'effondrement de l'ordre public.

## Aperçu des tendances des VSLC en 2021 dans les contextes d'opérations de maintien de la paix

En 2021, quatre opérations de maintien de la paix étaient dotées de mandats spécifiques du Conseil de sécurité pour prévenir et lutter contre la VSLC : la MINUSCA en République centrafricaine (RCA), la MINUSMA au Mali, la MONUSCO en République démocratique du Congo (RDC), et la MINUSS au Soudan du Sud.



Au Mali, des cas de VSLC ont été signalés parallèlement à des violations des droits humains à mesure que la situation sécuritaire se dégradait, essentiellement en raison de l'intensification des violences commises par les groupes extrémistes, les groupes armés communautaires et les milices. Selon une évaluation des besoins multisectoriels menée par l'équipe de pays pour l'action humanitaire du Mali, la violence sexuelle serait la première préoccupation apparente des filles et la deuxième préoccupation apparente des femmes dans les zones touchées par un conflit, y compris parmi les femmes déplacées et non-déplacées.



Des niveaux croissants de VSLC ont été documentés en RCA en 2021, dans le contexte de violences électorales et de crises politiques, sécuritaires et humanitaires aggravées. Les différends ont provoqué de nouvelles vagues de déplacements internes au cours desquels les femmes et les filles ont été attaquées par des groupes armés, des forces armées nationales et d'autres personnels de sécurité.



Au Soudan du Sud, la violence intercommunautaire, les déplacements et l'insécurité dominante à travers le pays, ont continué d'être un des moteurs de la VSLC. Parmi les agresseurs figuraient des groupes armés organisés, des groupes de défense civile, des forces de sécurité gouvernementales et d'autres éléments armés, qui ont souvent commis des actes de violence sexuelle afin de terroriser et d'assujettir les communautés ethniques rivales.



Des taux élevés de VSLC ont été documentés en RDC dans un contexte de conflits locaux, d'activisme de groupes armés et d'un « état de siège » instauré par le Gouvernement des provinces orientales en mai 2021. Les acteurs non étatiques auraient utilisé la violence sexuelle comme une tactique visant à contrôler les ressources naturelles et le territoire, et les forces nationales armées y auraient eu recours comme moyen de représailles contre les civils, dans certaines zones de conflit.

D'autres informations concernant les situations spécifiques des pays peuvent être consultées dans le rapport annuel du Secrétaire général sur la violence sexuelle liée aux conflits au titre de l'année 2021 ([lisez-le ici](#)).



Les comptes-rendus suivants sont présentés en fonction des cinq objectifs prioritaires des opérations de maintien de la paix exposés dans la Politique Prévenir et combattre la VSLC (2019) ([lisez-la ici](#)).





**LES CONSEILLERS/CONSEILLÈRES POUR LA PROTECTION DES FEMMES** sont déployés à la demande du Conseil de sécurité des Nations Unies, en qualité d'experts afin d'appuyer la direction et les composantes des missions pour prévenir et lutter contre la VSLC qui touche les femmes, les filles, les hommes et les garçons. En 2021, seuls 15 conseillers/conseillères pour la protection des femmes étaient déployés en appui des quelque 70 000 membres du personnel des missions de maintien de la paix dotées de mandats relatifs à la VSLC.

« En tant que conseillère principale pour la protection des femmes, j'ai prodigué des conseils stratégiques à la direction de la mission et j'ai aidé les composantes civile, militaire et Police de la MINUSCA pour le renforcement de notre réponse collective à la VSLC. J'ai aussi consolidé les liens avec la société civile et les réseaux des personnes survivantes pour faire en sorte que nos actions soient guidées par une approche centrée sur les personnes survivantes - dans le cadre de laquelle nous nous mettons au niveau de la personne survivante. Malgré les innombrables défis de la prévention et de la lutte contre la VSLC en RCA, je n'ai jamais renoncé à ma quête de justice et de réparation pour les personnes survivantes, comme condition essentielle du rétablissement de la paix. »

Madame Beatrix Attinger Colijn, conseillère principale pour la protection des femmes auprès de la MINUSCA, de 2015 à 2022



## Objectif 1 – Prévention et protection des personnes exposées au risque de VSLC

Les opérations de maintien de la paix doivent assurer la prévention et la protection de celles et ceux qui sont exposés au risque de VSLC, notamment par l'identification des risques, l'alerte rapide, le plaidoyer et le dialogue avec les parties au conflit et les mesures préventives y compris l'usage de la force.

### COMPTE-RENDU 1 MINUSS Adoption d'un nouveau plan d'action sur la VSLC pour les forces armées

En janvier 2021, le Conseil de défense conjoint et le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants ont adopté le « Plan d'action des forces armées sur la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits au Soudan du Sud : janvier 2021-décembre 2023 » à la suite de l'engagement et de l'assistance technique continue de la MINUSS en collaboration avec l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit. Ce plan consolide les engagements précédents des Forces de défense du Soudan du Sud (SSPDF) et de l'Armée de libération du peuple soudanais (SPLA-IO) pour prévenir la VSLC et garantir le principe de responsabilité face à de tels crimes par le biais d'une armée nationale unifiée et professionnelle, mais aussi assurer la protection des victimes, des témoins et des acteurs judiciaires. La conseillère principale pour la protection des femmes fournit un appui technique au Comité technique établi conformément au Plan d'action ayant pour mandat de mener la stratégie de mise en œuvre du plan. Les avancées de l'application du Plan d'action font partie des indicateurs définis par le Conseil de sécurité pour l'examen des mesures d'embargo sur les armes imposées au Soudan du Sud.



Lancement du Plan d'action des forces armées sur la lutte contre la VSLC à Juba en juin 2021. © MINUSS

## COMPTE-RENDU 2 MINUSCA Dialogue et sensibilisation des dirigeants locaux pour la prévention de la VSLC liée à la transhumance



Sensibilisation communautaire à la VSLC organisée à Batangafo, RCA, en mars 2021. © MINUSCA

En RCA, la violence sexuelle sévit pendant la transhumance annuelle, un mouvement saisonnier du bétail qui est caractérisé par des conflits locaux entre les nomades et les agriculteurs et alimenté par les groupes armés. La MINUSCA a intégré la prévention de la VSLC dans les efforts de prévention des conflits à Batangafo, préfecture de Ouham, grâce à la collaboration entre la Section des affaires civiles, la Division des droits de l'homme, la Force et les Agences, les Fonds et les Programmes des Nations Unies, les autorités locales ainsi que les responsables de la transhumance et les dirigeants agricoles. Après avoir documenté les tendances et les schémas liés à la transhumance, la MINUSCA a augmenté le nombre de patrouilles dans les zones sensibles et elle a noué le dialogue avec les leaders communautaires de

la transhumance. Lors d'un atelier qui a eu lieu en mars 2021, les leaders communautaires de la transhumance de la région se sont réunis et ont accepté d'identifier les cas de violence sexuelle et de prendre en compte les questions de violence sexuelle dans les solutions locales de protection qui ont été instaurées, notamment des efforts de sensibilisation et un groupe de travail local sur la protection.

## COMPTE-RENDU 3 MONUSCO Déploiements conjoints de protection en réponse à des incidents de VSLC

En 2021, les militaires des Nations Unies ont déployé et sécurisé des bases temporaires dans les provinces du Sud-Kivu, du Nord-Kivu, du Tanganyika et de l'Ituri, ce qui a permis aux composantes civiles de mener des missions de terrain pour évaluer la protection et la situation en matière de sécurité et documenter les cas de violations des droits humains, notamment la VSLC. Les missions d'évaluation conjointe et les équipes mixtes de protection de la population civile, réunissant les composantes civile, Police et militaire, ont aussi été déployées dans plusieurs zones sensibles à la suite d'allégations de VSLC pour sensibiliser à la VSLC et renforcer les mécanismes de protection communautaire. Au Sud-Kivu, deux de ces missions ont été déployées en partenariat avec la Fondation Panzi pour permettre la prestation d'une assistance aux personnes survivantes de violence sexuelle dans les zones rurales éloignées.



La Police des Nations Unies mène une patrouille dans la région de Ménaka au nord-est du Mali. © MINUSMA



## COMPTE-RENDU 4 MINUSS et MINUSMA Nouer le dialogue avec les parties au conflit pour atténuer les risques de VSLC



À Aweil, Soudan du Sud, les talents locaux étaient au cœur de la célébration de la Journée internationale des femmes. © MINUSS

Au Soudan du Sud, le dialogue entre la MINUSS et le Front/l'Armée de salut national (NAS) a conduit à l'adoption d'un Communiqué unilatéral sur la lutte contre la VSLC par le groupe, fin 2020. Lors des séances de mentorat qui ont eu lieu début 2021, la MINUSS a formé la direction de la NAS, notamment le point focal VSLC principal du groupe, sur les connaissances relatives à la prévention et à la lutte contre la VSLC. Les informations ont été diffusées auprès de la direction du groupe et des commandants d'opération par celles et ceux qui ont été formés. Le départ du point focal de haut niveau fin 2021 a compliqué le maintien d'un dialogue durable sur la VSLC avec le groupe.

En 2021, la MINUSMA a organisé plusieurs réunions techniques avec les points focaux VSLC des groupes armés de la *Plateforme des Mouvements du 14 Juin d'Alger* et de la *Coalition des mouvements de l'Azawad* pour assurer le suivi des progrès des plans de mise en œuvre en vue de la prévention et de la lutte contre la VSLC, définis préalablement avec ces groupes et pour planifier les futures activités. Les points focaux ont convenu de conduire des activités à Kidal et Tombouctou pour assurer le suivi des progrès à mi-parcours des différents plans.

## COMPTE-RENDU 5 MINUSMA Le Gouvernement du Mali et la MINUSMA signent un Plan d'action commun sur la VSLC

En octobre 2021, un atelier organisé par la MINUSMA et le Gouvernement malien a permis de finaliser et valider un plan d'action de trois ans pour mettre en œuvre le Communiqué conjoint signé par le Gouvernement et les Nations Unies sur la prévention et la réponse aux VSLC en 2019. L'atelier a réuni des représentants des Ministères, des agences des Nations Unies et des organisations de la société civile. Le Plan d'action couvre les interventions ciblées en matière de prévention et de mobilisation sociale, de protection, de lutte contre l'impunité et d'accès aux soins multisectoriels pour les personnes survivantes de violence sexuelle, comme l'assistance médicale, le soutien psychosocial, la sécurité et la protection ainsi que l'accès à la justice. Chaque pilier stratégique du Plan est géré par un ministère de tutelle et co-géré par une entité des Nations Unies, la coordination générale étant assurée par la conseillère principale pour la protection des femmes. Cette étape décisive est le résultat d'un plaidoyer soutenu de la part de la MINUSMA auprès du Gouvernement et l'organisation de plusieurs consultations multipartites par la Mission, depuis la signature du Communiqué conjoint en 2019, et malgré l'instabilité politique qui sévit dans le pays.



Des responsables issus de cinq ministères du Gouvernement malien ont participé à l'atelier de validation du Plan d'action sur la VSLC en octobre 2021. © MINUSMA

## COMPTE-RENDU 6 MINUSCA Intégrer les préoccupations relatives à la VSLC et les voix des personnes survivantes au suivi du cessez-le-feu et des processus paix

Dans le cadre des comités locaux créés en vertu des accords de paix signés en RCA en 2019, les bureaux de terrain de la MINUSCA ont noué le dialogue avec les autorités locales, les parties impliquées dans le conflit, les associations de la société civile et les parties prenantes concernées pour les sensibiliser à la VSLC et intégrer la prévention et la lutte contre la VSLC dans le travail de ces groupes de travail y compris le suivi du cessez-le-feu. À la préfecture de Vakaga, la sensibilisation à la VSLC assurée par la MINUSCA à l'occasion des réunions des comités locaux a abouti à l'augmentation des signalements de cas de violence sexuelle à la gendarmerie locale. La MINUSCA a aussi promu une approche centrée sur les personnes survivantes dans ces efforts, en reconnaissant que la participation des personnes survivantes est cruciale pour la consolidation de la paix, la médiation et la réconciliation au sein des communautés. Par exemple, à la préfecture de Mbomou, la MINUSCA a intégré les personnes survivantes de violence sexuelle dans son programme sur la participation des femmes à la vie politique et elle a facilité leur participation aux séances de dialogue axées sur la revitalisation des accords de paix.



Les autorités et la MINUSCA rencontrent des habitants de Mboki en RCA, dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités des membres du Comité technique de sécurité local. © MINUSCA





**LES POINTS FOCaux VSLC MILITAIRES** sont nommés par le commandant de la Force au siège de la Force de la mission et au sein des secteurs pour travailler en étroite collaboration avec le conseiller/la conseillère principal(e) pour la protection des femmes et intégrer la VSLC dans leurs domaines de travail. Le point focal VSLC militaire en poste au quartier général de la Force conseille le commandant de la Force et les branches militaires sur la prévention et la lutte contre la VSLC et il/elle fait office de pont entre les composantes militaire, civile et Police pour promouvoir des réponses exhaustives à la VSLC.

« Mon rôle est de conseiller le commandant de la Force de la MONUSCO sur les questions de genre, de protection de l'enfance, et de VSLC, y compris sur la définition et la mise en œuvre de directives et de politiques. Le recours à des moyens innovants pour promouvoir ces aspects au sein de la composante militaire est essentiel. Pour réussir, il faut aussi une collaboration solide dans la Mission : en travaillant ensemble, nous avons un impact plus important sur la réduction de la VSLC et les violations des droits humains. Nous avons en particulier rencontré un grand succès avec nos 13 équipes de liaison mixtes et féminines qui conduisent des patrouilles quotidiennes, souvent dans des villages éloignés, pour assurer la sécurité, prodiguer des conseils, offrir des programmes d'éducation et de sensibilisation. Je participe aussi à la formation VSLC de l'ensemble des éléments de la Force et des homologues nationaux, à leur demande. Ma motivation pour cette fonction provient de la rencontre avec des enfants qui ont été victimes de VSLC et de conflits. Nous devons travailler ensemble pour mettre fin à la VSLC et créer les conditions d'un monde meilleur pour les adultes de demain. »



Lieutenant-Colonel Sophie Gregory, point focal VSLC au quartier général de la Force de la MONUSCO d'août 2021 à juin 2022



## Objectif 2 – Mettre fin à l'impunité en cas de VSLC

Les opérations de maintien de la paix doivent appuyer la lutte contre l'impunité, notamment par le biais du plaidoyer en faveur d'enquêtes et de poursuites crédibles, la promotion des recours efficaces pour les personnes victimes/survivantes, et l'appui à la réforme législative et politique.

### COMPTE-RENDU 7 MONUSCO L'aide accordée aux autorités judiciaires conduit à des condamnations pour des actes de VSLC et à la protection des personnes survivantes pendant les processus judiciaires

La MONUSCO a fourni un appui technique et financier aux autorités judiciaires congolaises pour des enquêtes nationales et des audiences concernant des cas de violence sexuelle en collaboration avec les partenaires externes tels que la Fondation Panzi et Physicians for Human Rights. En 2021, malgré les difficultés inhérentes à l'« état de siège » en vigueur dans les provinces orientales, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a appuyé 12 équipes d'enquête mixtes et 16 audiences foraines organisées par les autorités de justice militaire et civile à travers le pays pour poursuivre les auteurs de violations graves des droits humains, y compris la VSLC. Pendant l'année en question, les tribunaux militaires congolais ont condamné 118 membres des forces armées nationales, 28 membres de la police nationale et 10 membres de groupes armés pour des crimes relevant de la VSLC. La MONUSCO a aussi garanti la participation sécurisée des victimes et des témoins lors de procédures judiciaires emblématiques comme le procès contre un ancien chef de groupe armé, Chance Mihonya Kolokolo qui a dirigé une faction Raïa Mutomboki qui opérait dans le Sud-Kivu. En septembre, la cour militaire provinciale l'a déclaré coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, notamment par meurtre, viol, recrutement et utilisation d'enfants, et l'a condamné à une peine à perpétuité.



Audience foraine pour des cas de viol à Uvira, RDC, en septembre 2021.  
© MONUSCO



Une femme soldat de la paix de la MINUSCA dialogue avec des femmes et des enfants en RCA, pendant la célébration de la Journée internationale des femmes, le 8 mars 2022. © MINUSCA



## COMPTE-RENDU 8 MINUSCA Efforts intégrés et coordonnés en appui du principe de responsabilité par rapport à la VSLC

La MINUSCA a continué d'aider l'*Unité Mixte d'Intervention Rapide et de Répression des violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants* (UMIRR) de la RCA, à Bangui, avec une approche intégrée et coordonnée qui a tiré parti de l'expertise des conseillers/conseillères pour la protection des femmes, des équipes d'UNPOL spécialisées dans les violences sexuelles et basées sur le genre, de la Section des affaires judiciaires et pénitentiaires, de l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit et du PNUD, entre autres. Cette collaboration a permis le renforcement des capacités des enquêteurs nationaux en matière d'investigations sur les cas de violence sexuelle, notamment la VSLC, et elle a permis de garantir un recueil efficace de preuves et de transmettre les cas aux bureaux des procureurs compétents. En octobre 2021, la MINUSCA et ses partenaires ont aussi facilité le déploiement des acteurs judiciaires pour mener d'autres enquêtes sur les crimes de violence sexuelle commis à Kaga-Bandoro et les partenaires financiers ont accordé une aide pour l'expansion géographique de l'UMIRR à Bouar, une des zones sensibles en matière de VSLC, pour permettre davantage d'enquêtes sur les violations perpétrées par les groupes armés. Eu égard à l'aide aux personnes survivantes, la Mission, le PNUD, l'Équipe d'experts des Nations Unies parallèlement à d'autres agences des Nations Unies, notamment le FNUAP, UNICEF, le HCR et l'OIM, ont appuyé les autorités nationales pour améliorer le système de référencement interne et la qualité des services multisectoriels fournis aux personnes survivantes.



Cliquez [ici](#) pour regarder une vidéo afin d'en savoir plus sur l'UMIRR et l'impact de la COVID-19 sur la violence sexuelle et basée sur le genre en RCA

## COMPTE-RENDU 9 MINUSMA Plaidoyer de haut niveau et assistance technique pour engager des actions en justice contre les auteurs de VSLC

Au Mali, la MINUSMA a continué de plaider auprès du Ministère de la Justice et des juges du Pôle Judiciaire Spécialisé pour faire avancer les poursuites contre les crimes de VSLC commis pendant l'occupation islamiste et la rébellion touareg au nord du Mali, en 2012-2013, et les cas récents de VSLC au nord et au centre du Mali. L'année dernière, la MINUSMA et l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit ont publié un rapport d'évaluation de la réponse judiciaire aux crimes de VSLC, qui s'est concentré sur les cas en cours d'instruction contre plus de 200 personnes victimes de VSLC. C'est dans cette perspective que la MINUSMA et l'Équipe d'experts ont appuyé le Ministère de la Justice et des droits de l'homme et le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, en juin 2021, pour évaluer les progrès accomplis dans les procédures judiciaires en matière de VSLC et prioriser les cas emblématiques. Les organisations de la société civile qui accompagnent et appuient les personnes survivantes au nord du Mali depuis 2012, ont participé à l'atelier pour apporter leur contribution à l'exercice d'inventaire. À la suite de cet atelier, les autorités judiciaires ont décidé de donner la priorité à quatre plaintes. La MINUSMA et l'Équipe d'experts poursuivront leur collaboration avec les autorités judiciaires, les organisations de la société civile et les personnes survivantes pour que ces cas fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites conformément aux normes internationales et à une approche centrée sur les personnes survivantes.

## L'ÉQUIPE D'EXPERTS de l'ÉTAT DE DROIT et DES QUESTIONS TOUCHANT LES VIOLENCES SEXUELLES COMMISES EN PÉRIODE DE CONFLIT (l'« Équipe d'experts »)

a été mise en place en vertu de la résolution 1888 du Conseil de sécurité (2009) pour aider les autorités nationales à renforcer l'état de droit, afin de garantir le principe de responsabilité des auteurs de VSLC. L'Équipe d'experts se trouve au siège des Nations Unies à New York et depuis son lancement en 2011, elle a effectué des missions et des déploiements en RCA, en Colombie, en Côte d'Ivoire, en RDC, en Guinée, en Iraq, au Liberia, au Mali, au Myanmar, au Nigeria, en Somalie, au Soudan du Sud, au Soudan (Darfour) et en Syrie.

« Au sein de l'Équipe d'experts, je travaille en étroite collaboration avec les autorités judiciaires nationales pour lutter contre l'impunité en cas de VSLC. Plus précisément, je soutiens les réformes législatives et je renforce les capacités nationales en matière d'enquêtes et de poursuites pour des crimes de VSLC. En 2021, je me suis associée à la MONUSCO et au corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires pour évaluer la réponse judiciaire à la VSLC en RDC. Cette évaluation identifie les lacunes et recommande les actions prioritaires que les autorités nationales doivent entreprendre pour améliorer le principe de responsabilité criminelle, les capacités judiciaires et la réactivité face aux personnes victimes, y compris par l'octroi de réparations. Pour avoir le plus d'impact, tout notre travail est mené en étroite collaboration avec les missions de maintien de la paix et les équipes de pays des Nations Unies. Ce n'est que par le biais de ces partenariats que les Nations Unies peuvent promouvoir une véritable réponse nationale centrée sur la personne victime et fondée sur l'état de droit. »

Madame Marion Deniaud, spécialiste des affaires judiciaires, Membre de l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant à la violence sexuelle en période de conflit



Photo Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit



À Bria, RCA, les bénéficiaires d'un projet de lutte contre la violence de proximité discutent avec un relais communautaire de la MINUSCA pour préparer la récolte d'un champ de maïs. © MINUSCA



## Objectif 3 – Sensibilisation à la VSLC et condamnation de ce type de violence

Les opérations de maintien de la paix doivent sensibiliser et condamner la VSLC, y compris par la mise à disposition de données probantes afin d'agir à travers la mise en œuvre des arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information (MARA) relatifs à la VSLC.

### COMPTE-RENDU 10 MINUSCA, MINUSMA, MONUSCO et MINUSS Suivi, analyse et communication de l'information sur la VSLC

La documentation des tendances et des schémas de la VSLC est un outil essentiel pour la prévention et la lutte contre ces crimes, notamment pour garantir le principe de responsabilité. En RCA, au Mali, en RDC et au Soudan du Sud, les groupes de travail sur les arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information (MARA) ont réuni les points focaux VSLC de l'ensemble des composantes et sections de mission, de même que les membres des équipes de pays et humanitaires des Nations Unies, pour analyser et partager des informations relatives aux incidents de VSLC et coordonner les stratégies de prévention et de réponse. Près de 90% des incidents signalés dans le Rapport annuel du Secrétaire général sur la VSLC provenaient de missions dotées d'un groupe de travail MARA, qui est coordonné par les conseillers/conseillères pour la protection des femmes. Les missions ont aussi facilité de vastes consultations avec des organisations de la société civile et elles ont contribué au Rapport spécial du Secrétaire général sur les femmes et les filles qui tombent enceintes à la suite de violences sexuelles et sur les enfants nés de violences sexuelles liées à des conflits\* publié en janvier 2022 (cliquez [ici](#) pour le lire en anglais).



Une unité médicale du contingent uruguayen fournit une assistance psychologique aux femmes déplacées et aux enfants non accompagnés à Mugunga, RDC, février 2021. © MONUSCO

\*Special Report of the Secretary-General on Women and Girls Who Become Pregnant as a Result of Sexual Violence in Conflict and Children Born of Sexual Violence in Conflict



### COMPTE-RENDU 11 MINUSCA, MINUSMA, MONUSCO et MINUSS Sensibiliser le public à la VSLC et mettre fin à la stigmatisation des personnes survivantes



Sous la direction des Chefs/Cheffes de mission, la MINUSCA, la MINUSMA, la MONUSCO et la MINUSS ont profité des outils d'information publique, comme les radios et les plateformes de réseaux sociaux, pour sensibiliser à la VSLC et promouvoir l'autonomisation des personnes survivantes par rapport aux journées et aux campagnes internationales, notamment la Journée internationale des femmes le 8 mars, la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle le 19 juin, et les 16 jours d'activisme contre la violence sexiste en novembre et décembre. La MINUSS a par exemple publié une vidéo sur la stigmatisation

à laquelle sont confrontées les personnes survivantes de VSLC sur les réseaux sociaux, qui a été produite en collaboration avec le Ministère du Genre, de l'Enfant et du Bien-être social ([Cliquez ici pour la regarder](#)). Cette année encore, la mission a appuyé le Conseil des Églises du Soudan du Sud pour diffuser des messages clés dans un communiqué public pour commémorer la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit. La MONUSCO a eu recours à Twitter pour donner un écho à la voix des élu(e)s qui condamnent la violence sexuelle et basée sur le genre. Au sein de la MINUSCA, la conseillère pour la protection des femmes a régulièrement participé à la conférence de presse de la mission avec le Directeur adjoint de l'UMIRR pour informer les médias à propos des activités de lutte contre l'impunité en cas de violence sexuelle. Dans toutes ces missions, des ateliers de sensibilisation à la VSLC et sur les sujets connexes ont été organisés avec plusieurs publics, y compris les associations de femmes, les leaders communautaires, les membres des organisations de la société civile, les jeunes, les étudiants et bien d'autres.



## Nombre de publications consacrées à la VSLC et à la violence sexuelle et basée sur le genre publiées par les missions sur les réseaux sociaux et leur site Internet en 2021 :



Au moins  
**59** publications



Au moins  
**60** publications



Au moins  
**30** publications



Au moins  
**39** publications

### Les dirigeants des missions prennent position pour mettre fin à la VSLC

« Quand il est question de VSLC, l'enjeu n'est pas tant de multiplier les textes et les accords, mais de travailler à leur mise en œuvre qui est une tâche à long terme. Cela nécessite la mobilisation de nos partenaires maliens et à tous les niveaux »



Chef de mission de la MINUSMA

Cliquez [ici](#) pour écouter le Chef de mission de la MINUSMA El-Ghassim Wane qui s'est exprimé à l'occasion d'une table ronde sur la violence basée sur le genre au Mali, sur les ondes de Radio Mikado, avec la Conseillère principale pour la protection des femmes et la Présidente de l'Association pour le Progrès et la Défense des droits des Femmes (APDF) en décembre 2021. Photo MINUSMA

« Les personnes survivantes font souvent l'objet de stigmatisation par leurs propres communautés, par rapport à ce qui s'est passé. Avec leurs histoires, nous avons découvert que le fardeau de la stigmatisation peut être aussi fatal que la violence elle-même. Les forces de sécurité et d'autres groupes armés doivent intensifier tous leurs efforts de prévention. Je leur demande instamment de tenir responsables tous ceux qui commettent, commanditent ou cautionnent la VSLC. Par ailleurs, les familles, les communautés et les institutions doivent reconnaître les souffrances endurées par les personnes survivantes de violence sexuelle et elles doivent être prêtes à autonomiser les personnes survivantes »



Chef de mission de la MINUSS



Cliquez [ici](#) et [ici](#) pour regarder le Chef de mission de la MINUSS, Nicholas Haysom plaider en faveur d'une action collective pour prévenir la VSLC dans deux déclarations vidéo commémorant la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit et les campagnes de 16 jours d'activisme contre la violence sexiste





## COMPTE-RENDU 12 MONUSCO Sensibiliser les communautés pour détecter, signaler et protéger contre la VSLC

En RDC, la MONUSCO a sensibilisé aux questions de VSLC par le biais d'activités de protection communautaire et de renforcement des capacités pour la société civile, les autorités locales, les associations de femmes et les Comités de Protection Locaux. Ces comités accompagnent et appuient les efforts de la communauté pour identifier les risques majeurs pour la protection, auxquels elle est exposée, et pour créer des synergies afin de développer des mécanismes de résilience locaux pour y faire face. La MONUSCO a assisté les Comités de Protection Locaux pour la mise à jour de leurs plans de protection communautaire en intégrant des menaces spécifiques à l'égard de la protection comme les risques de VSLC et des mesures d'atténuation pour les femmes et les filles. Au cours de l'année, au moins 1 126 personnes dont 276 femmes, ont été sensibilisées à la protection, y compris la VSLC, par la Section des affaires civiles.



Équipe conjointe à Kobu Djugu. © MONUSCO



Lors d'une patrouille menée dans la région de Ménaka, Mali, la Police des Nations Unies échange avec la population locale au marché, qui a été confrontée à une insécurité croissante à la suite d'attaques lancées par des groupes terroristes et d'autres groupes armés. © MINUSMA



## Objectif 4 – Renforcer les capacités des acteurs nationaux à lutter efficacement contre la VSLC

Les opérations de maintien de la paix doivent contribuer au renforcement des capacités nationales, y compris la justice, les forces de l'ordre et les autorités militaires et appuyer la mise en œuvre des engagements nationaux en matière de VSLC.

**L'engagement de la DIRECTION DE LA MISSION** est essentiel pour faire en sorte que la VSLC soit une priorité avérée des missions. Le/la Chef/Cheffe de mission/les Représentants spéciaux/Représentantes spéciales du Secrétaire général (RSSG), le commandant/la commandante de la Force, le/la Chef/Cheffe de police, les commandants/commandantes de secteur militaire et de Police, et les Chef/Cheffes de bureau ont tous des responsabilités spécifiques en matière de prévention et de lutte contre la VSLC. La direction doit notamment veiller à ce que la VSLC soit intégrée dans l'analyse, la planification et les opérations tout au long du cycle de vie d'une mission.

« Depuis que j'ai pris mes fonctions en tant que Chef de la Police de la MINUSCA, j'ai lancé une vaste campagne de sensibilisation et de formation pour faire changer les attitudes à l'égard de la violence sexuelle. Beaucoup de personnes sont influencées par les idées reçues qui promeuvent inconsciemment la violence sexuelle et compromettent les efforts déployés pour la prévenir ou à entamer des poursuites. La campagne a pour but de dissiper ces malentendus. J'ai lancé cette campagne avec des séminaires de sensibilisation destinés aux procureurs et aux juges centrafricains, de même qu'au personnel de la MINUSCA. Bon nombre de participants ont déclaré que les séminaires avaient profondément transformé leur compréhension de la violence sexuelle. L'un d'eux, un juge, a dit qu'il ne serait plus le même juge après la sensibilisation »

Christophe Kabango Bizimungu, Chef de la Police de la MINUSCA depuis juin 2021



À Bocoranga, RCA, les soldats et les observateurs militaires de la MINUSCA conduisent une opération de domination de zone pour sécuriser et échanger avec la population. © MINUSCA



## COMPTE-RENDU 13 MINUSMA Formation de futurs officiers et commissaires de police sur la prise en charge des cas de VSLC

En juin 2021, la MINUSMA et l'École Nationale de Police du Mali ont lancé un projet conjoint pour intégrer de nouveaux modules de VSLC au sein du programme de formation de la police et renforcer les capacités de la police malienne en matière de VSLC. Ce projet constituait une réponse aux taux élevés de sous-signalement des cas par les personnes survivantes en raison de l'impunité dominante et il avait pour but de prévenir les violences sexuelles commises par des membres de la Police nationale. Grâce à cette initiative, les futurs officiers et chefs de police du Mali ont été formés pour prendre en charge les cas de VSLC, pour avoir un comportement adapté et à terme, contribuer à la lutte contre la culture ambiante d'impunité. La direction de la Police malienne a aussi désigné deux points focaux de haut niveau et régionaux dans le pays. Depuis le début du projet, la MINUSMA a formé plus de 4 434 élèves de l'École Nationale de Police, dont 910 femmes, de même que 25 instructeurs/institutrices qui prennent progressivement en charge l'enseignement des cours avec l'appui des conseillers/conseillères pour la protection des femmes. Parallèlement à ces efforts de renforcement des capacités, UNPOL a augmenté le nombre d'opérations et de patrouilles dans les zones touchées par des taux plus élevés de violence sexuelle. Les points focaux genre des régions du nord et du centre du Mali ont continué à sensibiliser et renforcer les capacités des Forces de sécurité du Mali en matière de prévention et de lutte contre la VSLC.



En juin 2021, le nouveau partenariat entre la Police malienne et la MINUSMA pour le renforcement des capacités de la Police nationale en matière de VSLC a été lancé. © MINUSMA

## COMPTE-RENDU 14 MONUSCO Les forces armées et la Police nationales signent les actes d'engagements visant à faire cesser la VSLC suite aux séances de formation

Dans le contexte du retrait de la Mission, la MONUSCO a accentué les efforts déployés pour appuyer le Gouvernement congolais en vue de la mise en œuvre des Plans d'action nationaux sur la VSLC des forces armées (FARDC) et de la Police nationale (PNC), respectivement signés en 2015 et 2019. Il s'agissait entre autres de l'assistance technique fournie par la conseillère pour la protection des femmes à la conseillère du Président pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces plans d'action et le plaidoyer soutenu auprès de la Commission des FARDC et la Division des Femmes et de la Protection des enfants de la PNC. En 2021, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a dispensé 13 formations sur les droits humains et la VSLC qui ont bénéficié à près de 190 éléments des forces armées et 130 officiers de police, ce qui a conduit à la signature de 180 actes d'engagements, notamment par 10 Généraux d'armée et 30 Commandants en chef et 3 Généraux de police et 15 Commandants en chef de la police. Parallèlement, UNPOL et l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit ont aidé la Police nationale pour la mise en œuvre d'un système de prise en charge et d'archivage des dossiers de violence sexuelle et basée sur le genre sur 12 sites et pour l'établissement de 10 bureaux genre dans les postes de police à travers le pays, ce qui accroît leur efficacité dans le traitement des cas et les enquêtes.



En juillet 2021, la MONUSCO a sensibilisé les forces de sécurité nationales aux droits humains, notamment la VSLC. © MONUSCO



Les Unités de police spécialisées en violence sexuelle et basée sur le genre ont organisé un atelier pour les enquêteurs de police en décembre 2021. © MONUSCO



Des femmes soldats de la paix des composantes militaire, civile et Police de la MINUSCA. © MINUSCA



## Objectif 5 – Autonomisation des personnes survivantes de VSLC

Les opérations de maintien de la paix doivent appuyer l'autonomisation des personnes survivantes de VSLC, par le biais de la participation aux processus politiques et du référencement vers des services d'appui.

### COMPTE-RENDU 15 MINUSS Libération et réintégration des personnes enlevées et des personnes survivantes de VSLC

Depuis début 2021, la MINUSS a facilité la libération, le traçage et le regroupement familial de 142 personnes victimes (42 femmes, 54 garçons et 46 filles) enlevées en marge de violences intercommunautaires dans les zones administratives de Jonglei et Pibor du Soudan du Sud. Les interventions ont été menées dans le cadre du Fonds fiduciaire pour la réconciliation, la stabilisation et la résilience (RSRTF) qui privilégie des approches globales et durables pour aborder les causes profondes et les facteurs structurels des conflits. Le projet qui a recueilli des commentaires positifs de la part de responsables gouvernementaux et des membres de la communauté, a pour but de limiter les cycles de violence aux niveaux communautaire et local et d'établir une coexistence paisible et durable. Ceci est réalisé grâce au plaidoyer pour la prévention des enlèvements des femmes et des enfants qui sont fréquemment exposés aux violences sexuelles pendant leur captivité et grâce au soutien au retour et à la réintégration des personnes victimes souhaitant retrouver leurs familles et leurs communautés. Malgré les tensions intercommunautaires, ce projet a contribué à l'amélioration des dynamiques de paix et de conflit en 2021, qui a été marquée par une forte baisse des enlèvements dans cette zone en comparaison avec 2020. Ce projet a aussi facilité la mise à disposition d'une assistance humanitaire et d'une protection pour les personnes enlevées, adaptée à leurs besoins individuels, conformément à une approche centrée sur les personnes survivantes alors qu'elles attendaient un regroupement familial. Cela incluait, par exemple, les conseils psychologiques en matière de traumatisme et d'autres formes de prise en charge globale des personnes survivantes de violence sexuelle. Des activités de mobilisation communautaire sensible au genre et à l'âge et des activités de sensibilisation se concentrant sur les risques de protection ont été organisées afin de faciliter la réintégration des victimes au sein de leurs communautés. En outre, environ 500 femmes et filles ont été autonomisées pour agir comme des agents du changement et prévenir les enlèvements et différentes formes de violence sexuelle et basée sur le genre, notamment la VSLC.

### COMPTE-RENDU 16 MINUSCA, MINUSMA, MONUSCO et MINUSS Promouvoir l'accès aux réparations pour les personnes survivantes de VSLC

L'ensemble des quatre missions ont mis en place une collaboration avec le Global Survivor's Fund avec l'objectif d'accroître l'accès des personnes survivantes de violence sexuelle, y compris la VSLC, aux réparations. En RDC, la MONUSCO appuie le Gouvernement congolais et plaide en faveur de la rédaction d'une loi sur l'octroi de réparations aux personnes survivantes de VSLC, notamment par le biais de la création d'un fonds de réparation, en collaboration avec le Global Survivors Fund et la Fondation Panzi. En RCA, la participation du Global Survivors Fund au groupe de travail MARA a sensibilisé et mobilisé les membres du groupe de travail sur les questions de réparations. En outre, une étroite collaboration a été établie avec le Fonds pour établir des synergies programmatiques avec les associations de personnes survivantes et garantir un dialogue éclairé entre ces associations et les Nations Unies.



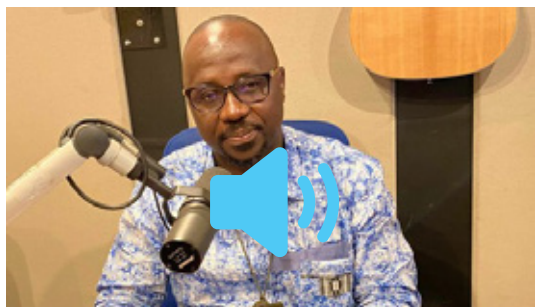
Atelier de deux jours sur les enquêtes centrées sur les personnes survivantes et les techniques de recherche des faits pour les allégations de violence sexuelle, organisé par la MINUSS en collaboration avec le Ministère du Genre, de l'Enfance et du Bien-être social, le Ministère de la Justice, le Ministère de la Consolidation de la paix, le Ministère de la Santé et la Police nationale. © MINUSS

## COMPTE-RENDU 17 MINUSMA Mise à l'honneur des organisations de la société civile qui promeuvent les droits des personnes survivantes de VSLC

La MINUSMA a poursuivi sa collaboration et assuré le renforcement des capacités et l'assistance matérielle auprès des organisations de la société civile qui se consacrent aux personnes survivantes de VSLC depuis la crise de 2012 lorsque de nombreux cas de viol, d'esclavage sexuel et de mariages forcés ont été signalés. Ces organisations ont en particulier aidé à documenter les cas de VSLC, lancé des procédures judiciaires contre les auteurs de faits, et aidé les personnes survivantes à participer au processus judiciaire. En juin 2021, la MINUSMA a organisé une cérémonie pour mettre à l'honneur le travail de ces six organisations et leur remettre des kits médicaux afin qu'elles continuent d'aider les personnes survivantes tout en respectant les mesures de prévention de la COVID-19.



En juin 2021, la MINUSMA a mis à l'honneur six organisations de la société civile qui œuvrent pour favoriser l'accès des personnes survivantes de VSLC à la justice. © MINUSMA



Cliquez [ici](#) pour écouter Oshcard Kouadio, conseiller pour la protection des femmes de la MINUSMA, depuis 2015. Il évoque les tendances de violence sexuelle et le travail de la MINUSMA pour la prévention et la lutte contre la VSLC au Mali.



À Bangui, RCA, les femmes participent à un défilé à l'occasion du 63<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation du pays le 1<sup>er</sup> décembre 2021 © MINUSCA



## La voie à suivre

La **Déclaration d'engagements communs sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies de l'Action pour le maintien de la paix (A4P)** approuvée en 2018, a réitéré les engagements pris afin d'appuyer un maintien de la paix adapté et spécifique au contexte en matière de protection de civils, en mettant l'accent sur la protection des femmes et des enfants et en tenant tous les soldats de la paix responsables—en particulier la direction—pour garantir une performance efficace. En 2021, le Département des opérations de paix des Nations Unies a adopté des **priorités dans le cadre de l'Action pour le maintien de la paix+ (A4P+)** pour accélérer les avancées de la mise en œuvre de la Déclaration d'engagements communs sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Conformément à cette ambition, le Département des opérations de paix s'engage à renforcer davantage la réalisation des mandats relatifs à la VSLC des missions de maintien de la paix.



**Nos efforts visant à appuyer la prévention et la lutte contre la VSLC** continueront d'inclure les domaines suivants :

- ▶ Promotion des approches intégrées et coordonnées à l'échelle de la mission pour la mise en œuvre du mandat, conduite par la direction et en appui aux engagements nationaux relatifs à la VSLC
- ▶ Mise à disposition par le Siège de matériels d'orientations et d'assistance technique faciles d'accès sur la VSLC
- ▶ Tirer des leçons des transitions passées pour faire en sorte que la prévention et la lutte contre la VSLC soient pleinement intégrées aux futurs processus de transition des missions
- ▶ Mise à jour de la formation spécialisée et basée sur des scénarios portant sur la VSLC de manière à renforcer les capacités du personnel en matière de prévention et de lutte contre la VSLC
- ▶ Contribution à l'amélioration de la coordination et de la cohérence relatives à la VSLC dans le système des Nations Unies, en particulier par le biais de la participation soutenue au réseau de l'Action des Nations Unies contre la violence sexuelle dans les conflits
- ▶ Aide à la sensibilisation des États membres des Nations Unies et du public en général, à la VSLC pour accroître le soutien en faveur de ce mandat.



United Nations  
Peacekeeping  
un.org/peacekeeping



## Références et contact

« Résumés annuels des activités et bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits assurées par les missions de maintien de la paix des Nations Unies en 2021 »

Préparé par : Équipe VSLC, Département des opérations de paix, juin 2022.

United Nations Secretariat 405 East 42nd Street, New York, NY 10017

✉ [pbps-crsv-unhq@un.org](mailto:pbps-crsv-unhq@un.org)

🌐 <https://peacekeeping.un.org/en/conflict-related-sexual-violence>

🐦 @UNPeacekeeping

Cette publication a été rendue possible grâce aux généreuses contributions des Gouvernements de la Norvège, du Canada et de l'Australie.

Conception et mise en page : Jinita Dodhia/UNON/PSS